

Document de présentation

SSO5006

Stage en milieu de travail

Table des matières

Préambule	4
Domaines d'études	4
1. Science politique	4
2. Communication	4
3. Développement international	5
4. Sociologie	5
5. Histoire	5
6. Économique	5
Le projet de stage	6
1. Objectif du stage	6
2. Compétences à développer lors du stage	6
2.1 Au niveau de l'analyse	6
2.2 Au niveau de la pratique	6
3. Conditions pour soumettre sa candidature au stage	7
4. Mise en candidature	7
5. Choix du stage et contrat d'apprentissage	7
6. Durée du stage	8
7. Inscription à l'activité SSO5006 Stage	8
Les modalités du stage	8
1. Cheminement type	8
2. Rôle des intervenantes et des intervenants	8
2.1 La personne monitrice :	9
2.2 La professeure superviseure, le professeur superviseur :	9
2.3 Modalités d'évaluation	9
Considérations spécifiques aux stages en développement international	9
1. Stages au Canada	10
2. Stages à l'international	10
2.1 Stages individuels	10
2.2 Stages de groupe	11
3. Soutien financier	11
4. Formation	11
5. Assurances	12

Annexe 1 - Formulaire de recommandation pour le stage d'un membre du personnel enseignant.....	13
Annexe 2 - Contrat d'apprentissage.....	15
Annexe 3 - Directives pour le rapport mi-parcours	18
Annexe 4 - Directives pour le rapport final	19
Annexe 5 - Grille d'évaluation de mi-parcours.....	20
Annexe 6 - Grille d'évaluation de fin de parcours	22

Préambule

Ce guide est avant tout un instrument d'information et de soutien pédagogique à l'intention des étudiantes et des étudiants, des professeures et des professeurs superviseurs et des personnes monitrices des organismes partenaires. Il vise à communiquer les orientations et les attentes du Module des sciences sociales face au stage en milieu de travail, de même qu'à offrir un ensemble de points de repère susceptibles de guider l'intervention des personnes impliquées dans cette formation. En complément à ce document, vous trouverez en annexe différents outils pédagogiques et administratifs qui seront utilisés au cours du stage en milieu de travail.

Le document se présente en quatre parties. La première section présente les différents domaines d'études en sciences sociales. La seconde partie décrit le projet de stage en spécifiant d'une part, les objectifs et compétences à développer et d'autre part, les conditions de sélection et la mise en candidature. La troisième section comporte les modalités du stage (cheminements types d'un stage, rôles des intervenantes et des intervenants et modalités d'évaluation). Enfin, la dernière partie aborde des considérations spécifiques au lieu géographique du stage.

Domaines d'études

1. Science politique

La science politique est l'étude des rapports de pouvoir dans la société. À ce titre, l'État est un de ses sujets de recherche principaux : les gouvernements sont en effet à la fois sources de pouvoir, mais aussi objets de luttes de pouvoir, afin de les contrôler ou de les influencer. Ainsi les politologues s'interrogent tant sur ce qu'est l'État (sa forme, son régime politique, ses lois) que sur ce qu'il devrait être (les idéologies l'ayant façonné ou au contraire contesté). Dépassant les frontières, la science politique étudie également les rapports entre les États, c'est-à-dire les relations internationales. De plus en plus, les politologues sortent du cadre étatique et analysent les dynamiques de pouvoir au sein d'une multitude d'acteurs sociaux, tels que les partis politiques, les mouvements sociaux, ou même les entreprises. Ouverte à une diversité d'approches méthodologiques, tant quantitatives que qualitatives, la science politique questionne ainsi l'art de gouverner, de contester mais aussi de partager les richesses au sein de nos sociétés.

2. Communication

La communication analyse les aspects sociaux, politiques et technologiques des processus de production, diffusion et réception des messages médiatisés dans les sociétés contemporaines. Comme champ de production de connaissances, elle a pour objet d'étude les processus sociaux qui sont la fabrique même de la société : interactions sociales, usages sociaux des technologies d'information et de communication, pratiques de la vie quotidienne, médias d'information, culture populaire, industries culturelles, médiatisation de la politique, des discours et des savoirs. Son apport fructueux aux sciences sociales tient dans le regard critique qu'elle pose sur les rapports sociaux inhérents aux faits, aux produits et aux processus communicationnels, que ce soit à l'échelle inter-individuelle, organisationnelle ou institutionnelle. Enfin, la communication est aussi un domaine de pratique professionnelle dont il importe d'examiner les impacts dans les milieux et la société en général : publicité, journalisme, relations publiques, consultation stratégique, conception et diffusion de contenus numériques. Une formation universitaire en communication

peut donc permettre aux praticiens et aux praticiennes de la communication publique d'acquérir des savoirs théoriques, pratiques et méthodologiques essentiels à une pratique professionnelle responsable et réflexive.

3. Développement international

Les études en développement international s'intéressent à l'analyse des problèmes de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine et cherchent à comprendre pourquoi certains pays se développent bien et d'autres non. Elles se penchent aussi sur les différents enjeux globaux, régionaux et locaux du développement et s'intéressent aux relations entre les acteurs internationaux et transnationaux dans le contexte actuel du développement des rapports Nord-Sud, des grandes ententes commerciales et de la montée des puissances dites émergentes (par ex. le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde).

4. Sociologie

La sociologie est un miroir offert aux sociétés actuelles pour qu'elles remontent à la source d'elles-mêmes, s'interrogent sur leur présent et écrivent collectivement leur devenir. Elle cherche à comprendre comment les interactions entre les humains créent les conditions du vivre ensemble. Les fondateurs de la sociologie (A. Comte, W.E.B. DuBois, É. Durkheim, H. Martineau, K. Marx, T. Parsons, A. Tocqueville, M. Weber) se sont attachés à théoriser les grandes mutations qui ont conduit les sociétés à s'engager dans la modernité, pour le meilleur (démocratie, l'État de droit, liberté d'expression, etc.) et pour le pire (capitalisme sauvage, totalitarisme, industrialisation de la guerre, etc.). Aujourd'hui la sociologie est aussi à l'écoute des changements qui préoccupent directement les individus. L'étude des nouveaux modes de communication et des nouveaux rapports de genre, de classe, d'ethnicité ou encore, la contestation du système de domination occidentale ne sont que quelques-uns des multiples objets de la sociologie contemporaine. Elle est en effet aussi diversifiée que la société en changements constants qu'elle étudie.

5. Histoire

En tant que discipline scientifique, l'histoire jette un regard critique sur le passé de l'humanité dont elle est la mémoire. Elle analyse les transformations et les évolutions des phénomènes sociopolitiques, au sens le plus large possible du terme. Dimension incontournable de l'expérience humaine, l'histoire permet de comprendre les enjeux lointains et récents dont l'évolution a façonné notre monde et continue à le faire. Les objets de recherche de tous les spécialistes des sciences sociales et humaines ont d'ailleurs une dimension historique puisqu'ils s'inscrivent dans le temps et ne sont pas le fruit d'une génération spontanée. Ainsi, l'histoire telle qu'on la pratique maintenant est loin d'une accumulation de dates, mais constitue plutôt une explication de l'univers social dans toute sa complexité. Véritable enquête, elle est le résultat rigoureux du traitement méthodologique des archives et des vestiges divers qui témoignent de l'expérience humaine, individuelle et collective, sous toutes ses formes et dans sa globalité.

6. Économique

La science économique est la science sociale qui étudie les choix que font les consommateurs, les travailleurs et les producteurs lorsqu'ils composent avec la rareté des ressources ainsi qu'avec les institutions mises en place par la société pour les influencer. Comme d'autres disciplines des sciences sociales, elle tente de répondre à une multitude de questions fondamentales pour le futur

de la société (causes des crises économiques, impact des nouvelles technologies, impacts de la croissance économique sur l'environnement, etc.).

La science économique analyse les actions et les choix que font les individus en tant que consommateurs, travailleurs, producteurs, entrepreneurs, membres du gouvernement, etc. en se concentrant sur les raisons qui les guident et sur les facteurs qui les influencent. Elle s'intéresse aussi aux interactions entre ces agents économiques, incluant les rapports de pouvoir qu'ils entretiennent, et aux institutions qu'ils mettent en place pour réguler ces différents processus. La science économique se penche également sur les impacts sociaux et environnementaux de ces comportements, ces interactions et ces institutions, ainsi que sur les dynamiques globales qu'ils engendrent et elle réfléchit à des mécanismes d'intervention économique.

Le projet de stage

Le stage est en premier lieu un exercice pédagogique. Il doit donc faire l'objet d'un encadrement soutenu dans un contexte propice.

Nous demandons aux milieux d'accueil de devenir des lieux d'apprentissage pour nos étudiantes et nos étudiants. En échange, le Module des sciences sociales s'engage à leur offrir des étudiantes et étudiants sélectionnés, bien préparés et en mesure de poser un regard nouveau sur plusieurs aspects du travail et d'y insuffler une dose de dynamisme. Par ailleurs, cette activité permet aux organisations d'accueil de tisser des liens de coopération durable avec le milieu universitaire et de disposer ainsi au besoin d'une bonne base de recrutement.

Le stage représente deux (2) cours d'enrichissement et compte pour six (6) crédits.

1. Objectif du stage

Processus d'intégration des étudiantes et des étudiants dans un milieu de travail et analyse de cette intégration. Le stage renforce les capacités d'analyse critique, de synthèse et d'expression, facilite la compréhension des dynamiques propres de l'organisme de stage, permet l'intégration dans un milieu professionnel et l'application des connaissances acquises en mettant en pratique une méthode de travail.

2. Compétences à développer lors du stage

2.1 Au niveau de l'analyse

- ➔ Développer des capacités d'analyse critique, de synthèse et d'expression;
- ➔ Être capable de décrire l'organisme de stage, son milieu environnant, sa mission, sa culture institutionnelle et ses ressources.

2.2 Au niveau de la pratique

- ➔ S'intégrer dans un milieu professionnel;
- ➔ Appliquer les connaissances acquises en mettant en pratique une méthode de travail;
- ➔ Parvenir à distinguer la théorie de la pratique et de ses contingences;

- ↳ Créer un réseau de contacts à l'extérieur du milieu universitaire.

Les compétences à développer sont fondées sur le principe d'une acquisition de connaissances progressive durant le cheminement de l'étudiante, de l'étudiant. Dans cette perspective, le stage doit permettre à l'étudiante, l'étudiant de développer des compétences d'analyse orientées vers la pratique.

3. Conditions pour soumettre sa candidature au stage

Les étudiantes et les étudiants qui désirent soumettre leur candidature à un stage doivent :

- ↳ Avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2.8;
- ↳ Avoir complété 60 crédits au moment du stage;
- ↳ Avoir 6 crédits d'enrichissement disponibles (voir section 7 pour des précisions).

Tous les cas d'exception seront analysés par la direction du Module des sciences sociales.

Les stages peuvent être rémunérés, mais ils ne peuvent être réalisés dans le cadre d'un emploi.

4. Mise en candidature

Lors du trimestre précédant celui du stage, l'étudiante, l'étudiant présente une demande à la direction du Module des sciences sociales en lui transmettant les documents suivants :

- ↳ Un curriculum vitae;
- ↳ Une lettre de motivation;
- ↳ Une recommandation positive d'un enseignant (les candidates et candidats ayant une moyenne cumulative de 3.2 et plus en sont exemptés). Le formulaire de recommandation est disponible à l'annexe 1.

La sélection des étudiantes et des étudiants se fera sur la base des critères suivants : résultats académiques, motivation, capacité linguistique et appréciation d'une professeure, d'un professeur. Les candidates et les candidats devront être prêts à présenter leur dossier lors d'une entrevue.

5. Choix du stage et contrat d'apprentissage

Deux possibilités s'offrent à l'étudiante, à l'étudiant dont la candidature a été retenue.

La première est de postuler sur une offre de stage transmise par la direction du module. Si l'étudiante ou l'étudiant est sélectionné par le milieu de stage, la direction du module désignera une professeure, un professeur qui supervisera ledit stage. Un contrat d'apprentissage entre l'organisme de stage, l'étudiante, l'étudiant et la professeure superviseuse, le professeur superviseur devra alors être signé par les trois parties prenantes.

La deuxième possibilité est de se trouver soi-même un stage qui permet de développer les compétences souhaitées. L'étudiante, l'étudiant doit alors établir le contact avec l'organisme, ébaucher un contrat d'apprentissage avec ce dernier et transmettre cette ébauche à la direction du module. Cette dernière s'assurera que le projet de stage répond bien aux objectifs et prendra

contact avec le milieu d'accueil pour préciser certains aspects du stage et pour le visiter lorsqu'il s'agit d'un premier stage avec l'organisme.

Dans les deux éventualités, le contrat d'apprentissage doit notamment préciser les objectifs personnels de l'étudiante, de l'étudiant; le projet de stage lui-même, c'est-à-dire les objectifs du projet de stage pour l'organisme et les tâches à effectuer par l'étudiante, l'étudiant dans le cadre du stage; le calendrier du stage (voir section suivante pour des précisions) ainsi que les ressources et moyens mis à la disposition de l'étudiante, l'étudiant pour la réalisation du projet de stage. Le canevas du contrat d'apprentissage est présenté à l'annexe 2. Le contrat de stage doit être finalisé et signé par les trois parties (la personne monitrice du stage dans le milieu de pratique, la professeure superviseure, le professeur superviseur du stage et l'étudiante, l'étudiant) avant le début du stage.

6. Durée du stage

Puisque le stage en milieu de travail compte pour 6 crédits universitaires, l'étudiante, l'étudiant devra investir au minimum 140 heures en milieu de pratique distribuées sur une période allant de 4 à 15 semaines. L'intensité de l'activité pourra être modulée selon les besoins du projet de stage sans compromettre les études de l'étudiante, l'étudiant.

7. Inscription à l'activité SSO5006 Stage

L'étudiante, l'étudiant transmet un courriel au module des sciences sociales, avec copie à la professeure superviseure, au professeur superviseur, lui demandant de l'inscrire à l'activité SSO5006 Stage. Cette activité est comptabilisée comme 6 crédits d'enrichissement et l'étudiante, l'étudiant doit acquitter les frais de scolarité associés à ces crédits.

Les modalités du stage

1. Cheminement type

Selon les besoins identifiés par le milieu de stage et les contraintes scolaires de l'étudiante, l'étudiant, le stage pourra se structurer de diverses façons. Les deux cheminements les plus courants sont présentés ci-après. La formule la plus fréquente est un stage se déroulant sur 14 semaines au cours desquelles l'étudiante, l'étudiant consacre 10 heures par semaine à son stage. Cette formule conviendra en particulier aux étudiantes et aux étudiants qui réalisent leur stage tout en suivant 2 à 3 cours.

L'autre formule communément rencontrée est celle d'un stage se déroulant sur 4 semaines où l'étudiante, l'étudiant travaille à temps plein dans l'organisme d'accueil. Cette formule conviendra en particulier aux étudiantes et aux étudiants qui réalisent leur stage pendant le trimestre d'été. Lorsque le stage se déroule pendant le trimestre d'été, la direction du module peut autoriser que le stage comporte plus de 140 heures, notamment lorsqu'il s'agit d'un stage à l'étranger.

2. Rôle des intervenantes et des intervenants

La personne monitrice en milieu d'accueil et la professeure superviseure, le professeur superviseur du stage encadrent l'étudiante, l'étudiant tout au long du stage.

2.1 La personne monitrice :

- ↳ Représente le milieu d'accueil;
- ↳ Assure l'encadrement direct de l'étudiante, de l'étudiant et facilite son intégration dans le milieu;
- ↳ Fait participer l'étudiante, l'étudiant à des activités qui permettent sa compréhension du milieu;
- ↳ Participe à la définition du contrat d'apprentissage (annexe 2);
- ↳ Procède à l'évaluation périodique de l'étudiante, de l'étudiant en cours d'activité à partir des grilles d'évaluation fournies aux annexes 5 et 6.

2.2 La professeure superviseure, le professeur superviseur :

- ↳ Représente l'UQO;
- ↳ Participe activement au contrat d'apprentissage et approuve son contenu (annexe 2);
- ↳ Prend contact avec le milieu d'accueil pour préciser certains aspects du stage et le visite lorsqu'il s'agit d'un premier stage avec l'organisme;
- ↳ Recommande à la direction du module d'autoriser ou non le stage;
- ↳ Assure le suivi et le bon déroulement du stage et intervient au besoin;
- ↳ Demeure en contact permanent (en personne, par courriel, par téléphone) avec l'étudiante, l'étudiant et le milieu de stage;
- ↳ Corrige les rapports de l'étudiante, l'étudiant (annexes 3 et 4);
- ↳ Collige les évaluations du milieu (annexes 5 et 6);
- ↳ Procède à l'évaluation globale de l'activité;
- ↳ Transmet la note finale.

2.3 Modalités d'évaluation

L'évaluation générale est la responsabilité de la professeure superviseure, du professeur superviseur du stage et elle fait appel aux éléments suivants :

- ↳ Évaluations en provenance du milieu (mi-chemin et finale);
- ↳ Rapports de mi-parcours et de fin de parcours rédigés par l'étudiante, l'étudiant.

Pour les directives relatives aux deux rapports à produire, se référer aux annexes 5 et 6.

Considérations spécifiques aux stages en développement international

Les stages en développement international sont des stages en milieu de travail au sein d'organisations ou d'institutions vouées à la problématique du développement international. Ces stages sont accessibles aux étudiantes et étudiants de troisième année en sciences sociales ayant opté pour le baccalauréat en sciences sociales, concentration développement international ou majeure en développement international. Ces stages s'inscrivent dans le cadre global de la politique des stages en

milieu de travail du programme de sciences sociales et les objectifs généraux et les procédures s'appliquent.

Les stages en développement international visent à permettre aux étudiantes et aux étudiants d'entreprendre une première expérience de travail dans un milieu axé sur le domaine international. Cette expérience exposera les stagiaires à un échantillon appréciable de la panoplie de connaissances et capacités – politiques, linguistiques, interculturelles et interpersonnelles - nécessaires pour œuvrer dans le domaine international.

Le champ du développement international a plusieurs composantes, au Sud comme au Nord, allant des mouvements de solidarité aux organisations intergouvernementales régionales et mondiales, en passant par des ONG de toutes sortes, des entreprises et des ministères. Les étudiantes et les étudiants pourront décider d'entreprendre un stage crédité dans l'institution de leur choix, sujet à l'approbation de la direction du module.

Afin de refléter adéquatement les diverses composantes du champ, nous proposons deux formules distinctes de stage : des stages en développement international dans des organisations ou institutions basées au Canada, et des stages en développement international ailleurs dans le monde.

1. Stages au Canada

Les stages en développement international au Canada seront réalisés principalement dans des organisations ou institutions de la région de l'Outaouais et ce, pendant le trimestre d'automne ou d'hiver. La plupart de ces entités sont aujourd'hui hautement professionnalisées, mais leur mission, leur taille et leurs ressources humaines et financières varient. Pour la plupart, les grandes ONG sont réticentes à recevoir des stagiaires non diplômés, jugeant qu'ils demandent un trop grand investissement en supervision. Le programme de stages intéresse davantage les organismes de petite taille, qui y voient une possibilité de réaliser des tâches – entre autres, des tâches de recherche – pour lesquelles ils n'arrivent pas à dégager des ressources dans leur fonctionnement courant. Le potentiel de contribution, d'une part, et d'apprentissage, d'autre part, semble être optimal dans le cas de petites organisations.

2. Stages à l'international

Deux types de stage à l'extérieur du pays sont possibles. Le premier est un stage individuel dans un organisme choisi par l'étudiante, l'étudiant et approuvé par la direction du Module des sciences sociales. Le deuxième type est un stage collectif dans le cadre duquel 4 à 6 stagiaires séjournent dans un pays en voie de développement.

2.1 Stages individuels

Les stages individuels à l'international peuvent avoir lieu au sein d'institutions internationales ou intergouvernementales, des universités ou des ONG, dans la mesure où ces organismes offrent un encadrement et un milieu d'apprentissage adéquats. Certains stages sont offerts par les institutions elles-mêmes, mais dans la plupart des cas les stages devront être identifiés par l'étudiante, l'étudiant, en collaboration avec le programme.

Le stage sera réalisé de préférence pendant le trimestre d'été (mai-juin). L'étudiante, l'étudiant devra faire sa demande auprès de l'organisme ou du programme de stage en

question. Le Module des sciences sociales pourra lui fournir une lettre de recommandation. L'étudiante, l'étudiant est aussi responsable de trouver le financement nécessaire à son stage, par le biais, entre autres, de bourses.

Pour être crédité, le stage devra comporter un aspect important et vérifiable d'apprentissage en lien avec le développement international, et d'application des concepts étudiés au cours des sessions antérieures. Les résultats attendus sont les mêmes que ceux mentionnés sous la rubrique correspondante de la section « Stages au Canada ».

2.2 Stages de groupe

Les stages de groupe sont organisés par des institutions partenaires du programme dans certains pays en voie de développement, et ils sont encadrés par elles.

Ce stage requiert une implication importante de la part des participantes et des participants. Les étudiantes, les étudiants désirant participer à ce stage devront le signaler à la direction du Module dès la première semaine du trimestre d'automne. Une fois sélectionnés, les étudiantes, les étudiants devront s'engager à réaliser deux tâches de préparation au stage : la recherche de financement et une démarche de formation. De plus, il est entendu que ce genre de stage requiert une présence dans le lieu de stage de la part des stagiaires d'au moins deux mois à temps complet. Chaque étudiante, étudiant est responsable de trouver le financement nécessaire à sa participation, par le biais de demandes de bourses et l'organisation d'activités de levée de fonds en groupe.

Le plan de formation est établi sous la supervision de la professeure superviseure, du professeur superviseur, en fonction des caractéristiques du milieu dans lequel le stage se déroulera.

3. Soutien financier

Les étudiantes, les étudiants qui font un stage à l'international peuvent bénéficier d'une bourse de mobilité internationale. Pour connaître les détails sur les modalités d'attribution, le montant de la bourse, les conditions d'admissibilité et la personne à contacter :

<https://uqo.ca/international/bourses-mobilite-internationale-courts-sejours-lexterieur-du-quebec-pmicse>

Il est également possible d'obtenir un soutien financier des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) : <https://www.lojiq.org/participer/proposer/>. Il faut savoir que les demandes de soutien financier aux LOJIQ doivent être soumises plusieurs mois avant le début du stage.

4. Formation

Les étudiantes, les étudiants qui font un stage à l'international doivent obligatoirement suivre la formation de quatre (4) heures intitulées « Pour un séjour réussi ». Cette formation est offerte par le personnel du Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) et a normalement lieu à la fin du mois de mars. Communiquez avec Catherine Piché au 819 595-3900, poste 1891 pour vous inscrire à la formation.

5. Assurances

Les étudiantes, les étudiants qui font un stage au Canada sont couverts par les assurances de l'UQO. Un certificat pourra être transmis au milieu de stage sur demande auprès du module.

Les étudiantes, les étudiants qui font un stage à l'international sont responsables de leurs assurances (rapatriement, annulation, bagages, santé). Certaines de ces assurances sont fournies par l'AGE. La question des assurances doit être impérativement discutée avec Catherine Piché au 819 595-3900, poste 1891 du Bureau des étudiants et des échanges internationaux de l'UQO (BÉÉI). Pour obtenir des informations sur les services offerts par le BÉÉI : <https://uqo.ca/international>

Annexe 1 - Formulaire de recommandation pour le stage d'un membre du personnel enseignant

Identification de l'étudiante, de l'étudiant : _____

Identification de la professeure, du professeur : _____

Je connais l'étudiante, l'étudiant :

- Très bien
- Bien
- Peu

En qualité de :

- Enseignante, enseignant. Listes des cours enseignés :

- Superviseure, superviseur (assistantat d'enseignement ou de recherche)

- Autres. Préciser :

Appréciation du travail de l'étudiante, de l'étudiant.

Pour chacun des critères suivants, veuillez indiquer votre appréciation de l'étudiante, de l'étudiant.

5) Excellent	4) Très bien	3) Moyen	2) Passable	1) Insuffisant	Ne s'applique pas (NSP)
--------------	--------------	----------	-------------	----------------	-------------------------

Ponctualité et assiduité	5	4	3	2	1	NSP
Motivation	5	4	3	2	1	NSP
Niveau de connaissances théoriques et pratiques	5	4	3	2	1	NSP
Identification et utilisation des ressources pertinentes	5	4	3	2	1	NSP
Capacité à travailler de manière autonome	5	4	3	2	1	NSP
Sens de l'initiative	5	4	3	2	1	NSP
Sens des responsabilités	5	4	3	2	1	NSP
Curiosité intellectuelle	5	4	3	2	1	NSP
Communication orale et écrite	5	4	3	2	1	NSP
Esprit de collaboration	5	4	3	2	1	NSP
Capacité d'analyse et de résolution des problèmes	5	4	3	2	1	NSP
Qualité du travail rendu	5	4	3	2	1	NSP
Capacité à conclure un projet	5	4	3	2	1	NSP

Commentaires : _____

Signature de la professeure, du professeur : _____

Date _____

Prière de faire parvenir ce formulaire d'évaluation à la direction du Module des sciences sociales.

Annexe 2 - Contrat d'apprentissage

1. Identification des parties

1.1. Étudiante, étudiant

Nom : Code permanent :

Téléphone à la maison : Cellulaire :

Courrier électronique :

1.2. Milieu de travail

Nom de l'organisme :

Adresse :

Nom de la personne monitrice :

Fonction au sein de l'organisme:

Téléphone au travail : Cellulaire :

Courrier électronique :

1.3. Professeure superviseure, professeur superviseur

Nom :

Téléphone au travail :

Courrier électronique :

2. Planification de l'activité

2.1. Objectifs personnels de l'étudiante, de l'étudiant

2.2. Projet de stage

2.2.1. Objectifs du projet de stage pour l'organisme

2.2.2. Tâches à effectuer par l'étudiante, l'étudiant dans le cadre du stage

2.3. Calendrier

2.3.1. Date de début et de fin de stage : _____

2.3.2. Horaire hebdomadaire : _____

3. Rapports devant être remis par l'étudiante, l'étudiant à la professeure superviseure, au professeur superviseur

- ↪ Rapport de mi-parcours à remettre le _____. Voir l'annexe 3 du document de présentation du stage pour les directives.
- ↪ Rapport final à remettre le _____. Voir l'annexe 4 du document de présentation du stage pour les directives.

4. Évaluations devant être remises par la personne monitrice du stage à la professeure superviseure, au professeur superviseur

- ↪ Évaluation de mi-parcours à remettre le _____. Voir l'annexe 5 du document de présentation du stage pour les directives.
- ↪ Évaluation de fin de parcours à remettre le _____. Voir l'annexe 6 du document de présentation du stage pour les directives.

5. Ressources et moyens mis à la disposition de l'étudiante, l'étudiant pour la réalisation de son projet

6. Encadrement fourni par la personne monitrice du stage

- ↳ Assure l'encadrement direct de l'étudiante, l'étudiant et facilite son intégration dans le milieu;
- ↳ Fait participer l'étudiante, l'étudiant à des activités qui permettent sa compréhension du milieu;
- ↳ Procède à l'évaluation périodique de l'étudiante, l'étudiant en cours d'activité à partir des grilles d'évaluation fournies aux annexes 5 et 6.

7. Encadrement pédagogique fourni par la professeure superviseure, le professeur superviseur

- ↳ Assure le suivi et le bon déroulement du stage et intervient au besoin;
- ↳ Corrige les rapports de l'étudiante, l'étudiant;
- ↳ Collige les évaluations du milieu;
- ↳ Procède à l'évaluation globale du stage.

En foi de quoi, les parties ont signé,

Étudiante, étudiant :

Caractères d'imprimerie

Signature

Date

Personne monitrice du stage :

Caractères d'imprimerie

Signature

Date

Professeure superviseure, professeur superviseur :

Caractères d'imprimerie

Signature

Date

Annexe 3 - Directives pour le rapport mi-parcours

À la mi-parcours du stage (septième semaine pour les stages de 14 semaines et deuxième semaine pour les stages de 4 semaines), les étudiantes et les étudiants devront remettre à la professeure superviseure, au professeur superviseur un rapport faisant état du milieu de stage et du déroulement du stage. À moins d'indications contraires de sa part, le rapport devra traiter des aspects suivants :

1. Présentation de l'organisme d'accueil
 - 1.1. Le contexte social, économique et politique dans lequel l'organisme évolue
 - 1.2. La mission de l'organisme
 - 1.3. Les ressources humaines, sociales, physiques et économiques de l'organisme
 - 1.4. La culture institutionnelle
 - 1.5. Les enjeux, défis et contraintes auxquels l'organisme fait face

2. Stage
 - 2.1. L'articulation du projet de stage par rapport aux activités de l'organisme
 - 2.2. Les objectifs du stage
 - 2.3. Les tâches à effectuer
 - 2.4. La conformité du stage avec le contrat d'apprentissage (objectifs, tâches, encadrement)
 - 2.5. Problèmes rencontrés et ajustements apportés ou à apporter

Longueur suggérée : 1500 à 3000 mots.

Dans ce rapport, l'étudiante, l'étudiant devra aborder la question des enjeux qui caractérisent l'organisme et les divers aspects de son fonctionnement et ainsi aller au-delà d'une simple description du milieu de stage. L'étudiante, l'étudiant devra également démontrer sa capacité à faire des liens entre les divers éléments du rapport, y compris les éléments mentionnés plus haut (par exemple des liens entre le contexte et les ressources de l'organisme).

À moins d'indications contraires de la part de la professeure superviseure, du professeur superviseur, les critères d'évaluation pour le rapport de mi-parcours seront les suivants :

- Clarté de la présentation et qualité du style d'écriture;
- Traitement adéquat des différentes sections;
- Cohérence du texte (liens entre les divers éléments du rapport);
- Originalité de l'analyse;
- Qualité du français (jusqu'à -20% de la note).

Annexe 4 - Directives pour le rapport final

Le rapport final permet à l'étudiante, l'étudiant de réfléchir sur l'ensemble de son activité en milieu de travail et ainsi, de faire une réflexion critique sur son expérience. Il devra être remis à la professeure superviseure, au professeur superviseur. À moins d'indications contraires, le rapport devra traiter des aspects suivants :

1. Présentation du projet de stage

- 1.1. Retour sur les objectifs et les tâches de départ
- 1.2. Ajustements apportés aux objectifs et aux tâches en cours de route

2. Autoévaluation du stage

- 2.1. Attentes et appréhensions en début de stage
- 2.2. Problèmes rencontrés et solutions apportées en cours de route
- 2.3. Atteintes des objectifs du stage
- 2.4. Apprentissages faits en cours d'activité, y compris ceux qui n'étaient pas prévus par le projet de départ
- 2.5. Apprentissages qui restent à faire
- 2.6. Satisfactions et insatisfactions par rapport au stage dans son ensemble
- 2.7. Suggestions pour améliorer les stages dans le futur

Longueur suggérée : 3000 à 6000 mots.

Dans ce rapport, l'étudiante, l'étudiant doit faire un bilan de son stage. Il constitue une opportunité de s'exercer à une pratique réflexive, d'identifier les apprentissages faits et les points à travailler dans l'avenir.

À moins d'indications contraires de la part de la professeure superviseure, du professeur superviseur, les critères d'évaluation pour le rapport final seront les suivants :

- Clarté de la présentation et qualité du style d'écriture;
- Traitement adéquat des différentes sections;
- Cohérence du texte (liens entre les divers éléments du rapport);
- Originalité de l'analyse;
- Qualité du français (jusqu'à -20% de la note).

Annexe 5 - Grille d'évaluation de mi-parcours

1. Identification

Étudiante, étudiant : _____

Organisme : _____

Monitrice, moniteur : _____

2. Échelle de notation :

Pour chacun des critères suivants, veuillez donner une note de 1 à 5 à l'étudiante, à l'étudiant.

5) Excellent	4) Très bien	3) Moyen	2) Passable	1) Insuffisant	Ne s'applique pas
--------------	--------------	----------	-------------	----------------	-------------------

Ponctualité et assiduité au travail	5	4	3	2	1	NSP
Motivation	5	4	3	2	1	NSP
Connaissance de l'organisme	5	4	3	2	1	NSP
Capacité à communiquer ses connaissances	5	4	3	2	1	NSP
Consultation des personnes ressources	5	4	3	2	1	NSP
Adaptation aux outils de travail mis à sa disposition	5	4	3	2	1	NSP
Intégration dans l'équipe de travail	5	4	3	2	1	NSP

3. Commentaires :

Signature de la personne monitrice : _____

Date : _____

Annexe 6 - Grille d'évaluation de fin de parcours

1. Identification

Étudiante, étudiant : _____

Organisme : _____

Monitrice, moniteur : _____

Professeure superviseuse, professeur superviseur : _____

2. Échelle de notation :

Pour chacun des critères suivants, veuillez donner une note de 1 à 5 à l'étudiante, à l'étudiant.

5) Excellent	4) Très bien	3) Moyen	2) Passable	1) Insuffisant	Ne s'applique pas
--------------	--------------	----------	-------------	----------------	-------------------

Ponctualité et assiduité au travail	5	4	3	2	1	NSP
Motivation	5	4	3	2	1	NSP
Niveau de connaissances théoriques et pratiques	5	4	3	2	1	NSP
Identification et utilisation des ressources pertinentes	5	4	3	2	1	NSP
Capacité à travailler de manière autonome	5	4	3	2	1	NSP
Sens de l'initiative	5	4	3	2	1	NSP
Sens des responsabilités	5	4	3	2	1	NSP
Curiosité intellectuelle	5	4	3	2	1	NSP
Communication orale et écrite	5	4	3	2	1	NSP
Esprit de collaboration	5	4	3	2	1	NSP
Capacité d'analyse et de résolution des problèmes	5	4	3	2	1	NSP
Qualité du travail rendu	5	4	3	2	1	NSP
Capacité à conclure un projet	5	4	3	2	1	NSP

